L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 JANVIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..........$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat.

PAQUEBOT REGULIER
POUR SIMSPORT, BAYOU DE GLAIZE et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf Wm. N. MERCER, capitaine J. N. Glasscock, partira pour les ports ci-dessus désignés, le mardi 27 janvier à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. V. GOURDAIN, 24, Conti.
26 janv
N. B.—Le W. N. Mercer devant faire le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et les points ci-dessus désignés, le public est prié de lui accorder son patronage.
26 janv

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine J. Harrington, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle-Orléans, St. Martinville, et les ports intermédiaires.
Le NATHAN HALE est presque neuf, très fort, très [illegible] et est bien convenable pour la navigation [illegible]. Les propriétaires sollicitent une partie du patronage [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAFOREST & SQUIRES, 28 Vieille Levée, THOMAS WARREN, 57 Tchoupitoulas.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR la BALISE.—Le steamer FAME, [illegible] J. C. Northup partira positivement de la N. Orléans tous les samedis à 10 heures A. M. [illegible] tous les dimanches à 10 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle-Orléans le lundi soir. [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER
BATEAU A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR BATON-ROUGE, *Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupée, Tunica, Fort Adams, et les ports intermédiaires.* En conséquence d'un changement dans le transport de la malle [illegible]
Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans tous les [illegible] à 10 heures du matin [illegible]. A son retour, [illegible] Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermédiaires. [illegible]
Prix du passage [illegible] pour Baton Rouge [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à Wm. H. AVERY, 88, Gravier.

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN,
(DE 2 VOYAGES PAR SEMAINE.)
POUR LA BALIZE.—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira [illegible] tous les samedis à 10 heures, arrivant à la [illegible] Balize, et partant de la Balize le dimanche matin à 10 heures, il arrivera à la Nouvelle-Orléans lundi matin.
POUR LA POINTE A LA HACHE—Partant de la Nlle-Orléans tous les mercredis à 9 heures du matin pour la Pointe à la Hache, il sera de retour le jeudi suivant dans l'après-midi.
Par ce nouvel arrangement, les passagers allant à la Balize [illegible] du samedi, au lieu d'y arriver [illegible] comme avant.
Les aménagemens et la marche de l'HELEN sont supérieurs à ceux de tout autre bateau faisant les mêmes voyages.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à ROBERT MURPHY, 62, Vieille Levée.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, fera pendant toute l'année, été comme hiver, le service de paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle-Orléans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les [illegible] à 10 heures du matin, et du Bayou Sara tous les mercredis à 10 heures du matin. Ce bateau est en tous points digne du patronage du public, l'élégance de sa [illegible] apportés à la confection de sa machine, garantissent aux voyageurs tous les agrémens désirables avec entière sécurité.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à OMER LAUVE, 19, Toulouse.

POUR GALVESTON—Texas.—Le steamer ALABAMA, capt Windle, partira mardi prochain, 27 courant, à 5 heures P. M.
Pour fret ou passage à des prix très réduits, s'adresser à bord [illegible] St Louis, ou à MERLE, BEYLLE & Co, 79, Tchoupitoulas.

POUR PHILADELPHIE.—La goélette NEW YORK, capt. Sleeper, à la plus grande partie de son chargement engagé et partira sous peu. Pour [illegible] du fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62 Camp.
26 janv

POUR NEW-YORK.—Le navire UNION, capt Rathbone, ayant la plus grande partie de sa cargaison partira dans le courant de la semaine. Pour fret de 250 balles, ou passage, s'adresser à bord en face le marché aux légumes ou à J W STANTON & Co, enc. Magasins et Lafayette.
27 janv

POUR NEW-YORK.—La barque paquebot fine voilière SOPHRONIA, capt Basset, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face des halles du Triangle, ou à J W STANTON, Enc. Magasins et Lafayette.
27 jan

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot SARTELLE, capitaine Taylor, ayant une grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp.
26 janv
N. B.—Les navires de cette ligne déchargent leurs cargaisons à New York au quai d'Orléans, au bas de la rue Wall.

POUR NEW-YORK.—Le brick CAPT. TOM, capitaine Smalley, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62 Camp.
23 jan

POUR NEW-YORK.—Ligne de l'Union. Le navire paquebot JOHN MINTURN, capt Stark, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira dans le courant de la semaine. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à J. W. STANTON & Co, Enc. Magasins et Lafayette.
20 jan

POUR NEW-YORK.—La barque NAHCHOCHEE, capt Smith, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret s'adresser à TOBY & BOGERT, ou à R. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.
17 jan

POUR NEW-YORK.—(Ligne de la Louisiane et New-York)—Le navire paquebot OSWEGO, capitaine Johnston, partira positivement cette semaine. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à JAMES E WOODRUFF, 60 Camp.
13 jan

POUR NEW-YORK.—Le navire JOHN MINTURN, capitaine D. Stark, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.
13 janv

POUR BOSTON.—(Paquebot de la ligne de Boston et la Nouvelle-Orléans)—Le navire de première classe DIANA, capitaine Fred. Howes, ayant la moitié de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour le reste du fret, s'adresser à bord ou [illegible]
HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.
27 jan

POUR BOSTON.—Le navire PALMYRA, capt Barston, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.
17 jan

POUR BOSTON.—Passage seulement.—Le navire RIALTO, capitaine Chase, partira sous peu. S'adresser à L. H. GALE, 93 Commune.
17 jan

POUR BOSTON.—Le navire LEVI H GALE, capitaine Thompson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune.
10 jan

POUR BOSTON.—Le brick OTTOMAN, capitaine Hannum, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour balance du fret, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62 Camp.
3 jan

POUR BOSTON.—(Ligne régulière de Boston et de la Nouvelle-Orléans)—La barque paquebot WARWICK, capitaine Weeks, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.
23 dec

POUR BOSTON.—(Ligne de Pearson)—Le navire paquebot, fin voilier, ESSEX, capit. Welch partira après le MAURAN. Pour fret ou passage, ayant presque tout son chargement engagé, s'adresser à bord, ou à RICKER & PEARSON, 62 rue du Camp.
23 dec

POUR BOSTON.—Le navire T. W. SEARS, capitaine Crowell, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LEVI H GALE, 93 Commune.
20 dec

POUR PROVIDENCE.—(R. I.)—Le navire HAMBURG, capt Larrabel, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.
12 jan

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot P. SOULE, capit. Delvaille, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Pierre, ou à J. ALEXANDER, 28, Commune.
24 jan

POUR VERA CRUZ.—La goélette mexicaine JULIA, capt. F. Zalduondo, partira le 25 courant pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à BERTRAND & BISOT, encoig. Royale et Bienville.
14 janv

POUR LE HAVRE.—Le navire de 1ère classe NARRAGANSETT, capitaine Dellebeche, partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à PIERRE POUTZ, 20, rue de la Douane.
27 jan

POUR MARSEILLE.—Le beau navire AFFGHAN, capitaine [illegible] partira incessamment. Pour passage, s'adresser [illegible]
24 janv

POUR BORDEAUX.—Le beau navire de première classe NASHVILLE, capitaine [illegible] partira pour le port ci-dessus promptement. Pour fret de l'encombrement de 300 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à PIERRE POUTZ, No. 20, rue de la Douane.
17 janv

POUR NANTES.—[illegible] courant.—Le navire français [illegible] capt Giraud, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme ci-dessus. [illegible] de 100 balles ou leur équivalent, ou passage, [illegible] bord, ou à JORDY & [illegible]
14 jan

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 JANVIER 1846.

OREGON.—Le *Journal des Débats* du 1er décembre dernier consacre un fort long article aux affaires de l'Orégon. Sans entrer dans le fond même de la question, ce journal accorde à l'Angleterre l'avantage de la position: c'est elle qui se montre la plus modérée; c'est elle en un mot qui a fait l'offre la plus acceptable, en proposant pour limite de partage le cours du Colombia. Nous ne reprocherons pas le moins du monde au *Journal des Débats* ses sympathies pour l'Angleterre; nous ne lui ferons même pas un crime du peu de charité avec lequel il traite les Etats-Unis; mais nous nous permettrons de relever sa dernière assertion.

"Il semble, dit ce journal, qu'on eût pu s'accorder en prenant le Colombia pour limite et en déclarant qu'il serait à l'usage des deux parties. C'est une justice à rendre à l'Angleterre qu'elle a proposé cette transaction qui devait tout concilier."

Ainsi suivant les *Débats*, la limite du Colombia concilie tout; c'est-à-dire qu'elle ménage également les intérêts des deux nations; et de la part des Etats-Unis, demander plus, c'est d'être d'une exigence exorbitante. Cette assertion prouve tout simplement que le journal que nous citons, ne s'est pas donné la peine d'étudier les plus simples données de la question. Assurément, si l'on n'a égard qu'à la valeur intrinsèque et à l'étendue du territoire, la limite du Colombia est satisfaisante; mais pour un pays maritime comme l'Orégon il y a une considération d'une bien autre gravité. Où se trouvent les ports? c'est-à-dire où sont les moyens de tirer parti des produits du sol dont on dispose? Tous les ports de l'Orégon, et nous n'invoquerons sur ce point d'autre autorité que celle de M. de Mofras, voyageur français, qui, dans son ouvrage sur la Californie et l'Orégon, s'est prononcé contre les droits des Américains, tous les ports de l'Orégon sont au nord de l'embouchure du Colombia. Au sud de ce fleuve jusqu'à Monterey, la côte n'offre pas un golfe, pas un baie, pas une rade, qui puisse présenter un abri aux vaisseaux; l'embouchure même du Colombia est fermée par une barre presqu'infranchissable; non pas une barre de sable comme celle du Mississipi, mais une chaîne de récifs et de bas fonds qui forme un demi cercle de vingt-cinq lieues de développement environ et qui défend l'accès du fleuve; elle n'est interrompue que par un petit nombre de passes qu'il faut admirablement connaître pour s'y pas courir les plus grands dangers. C'est à l'embouchure du Colombia qu'a péri l'un des batimens de l'expédition commandée par le lieutenant Wilkes.

Ainsi les Anglais offrent aux Etats-Unis la moitié du territoire, mais sans leur laisser un seul port. Ils gardent pour eux toutes ces baies profondes et sûres qui découpent la côte depuis le détroit de Juan de Fuca jusqu'au 54e degré. Ils leur abandonnent un territoire inutile, et leur ferment en quelque sorte l'océan Pacifique. C'est sans contredit fort habile; mais est-ce là de la justice? Est-ce là une offre acceptable? Est-ce là une offre qui *doit tout concilier?* Non certes, et jamais les Etats-Unis n'ont eu plus grande raison de répondre par un refus.

C'est à l'offre qu'ils avaient faite, que devrait revenir la louange que les *Débats* donnent à celle de l'Angleterre. C'est celle-là qui est véritablement équitable et qui ménage les droits de tous. Nous voulons parler de l'offre du 49e parallèle comme ligne de partage. Elle réserve un seul golfe aux Etats-Unis et n'ajoute à leur territoire qu'une fraction presque insignifiante; elle laisse à l'Angleterre plus de ports qu'il ne lui en faut pour l'usage de sa marine; plus qu'elle n'en aura jamais besoin pour ses relations avec l'Océanie, la Chine et l'Inde; en un mot elle fait à chaque partie intéressée une part aussi égale qu'on peut le désirer. La transaction, proposée par les Etats-Unis et dédaigneusement rejetée par les plénipotentiaires anglais, était en réalité la seule qui *put tout concilier.* Est-ce du côté de la Grande-Bretagne que se trouvait alors la modération et la raison? Le *Journal des Débats* lui-même n'oserait pas répondre affirmativement.

Le *Courrier* se trompe en affirmant que S. Locke est élu dans le troisième district.

Les votes sont ainsi répartis:
M. A. C. Bullitt, 723—M. S. Locke, 686.
Ce qui donne à M. Bullitt, une majorité de 37 voix.

Il est vrai qu'il s'est trouvé dans la boite du second district représentatif 21 voix pour M. Bullitt et 76 pour M. Locke, et c'est en les comptant et en les ajoutant aux retours légaux, qu'on donne une majorité *apparente* de 18 voix à M. Locke.

Mais ces voix ne sauraient être admises; car les citoyens du second district ne peuvent voter légalement pour les représentans du troisième.

ELECTIONS—RETOURS.

PAROISSES.	GOUVERNEUR. Johnson.	DeBuys.	[illegible]	LIEUTENANT-GOUVER. Landry.	Sparrow.	Deshields.
Orléans,	3554	3049	[illegible]	3531	3055	350
Jefferson,	355	390	[illegible]	334	433	65
St. Bernard,	79	75	[illegible]	80	74	10
E Baton Rouge,	413	206	[illegible]	281	340	00
St. Jacques,	233	250	[illegible]	241	237	00
St. Tammany,	217	112	[illegible]	216	128	27
Pointe-Coupée,	201	138	[illegible]	200	136	00
Iberville,	00	18 m	[illegible]	00	4 m	00
E. Féliciana,	100 rep.	00	[illegible]	00	100	00
St. Charles,	40	100	[illegible]	50	00	00
Plaquemine,	388	150	[illegible]	404	123	00
Lafourche,	128	426	[illegible]	125	429	42
Terrebonne,	115	257	[illegible]	112	257	00
St. J.-Baptiste,	132	187	[illegible]	138	179	00
Ascension,	250	111	[illegible]	264	198	00
O. Féliciana,	305	137	[illegible]	267	170	00
Rapides,	475	264	[illegible]	444	275	00
Washington,	267	88	[illegible]	214	146	08
Ste. Marie,	121	302	[illegible]	121	302	00
O. B.-Rouge,		60 maj.			60 maj.	
Carroll,	198	180	[illegible]	193	185	00
Concordia,	114	123	[illegible]	55	187	00
Tensas,	17 maj.					
St Landry,	288	514	[illegible]	292	508	00

SENATEURS.
Concordia et Tensas.—*G. C. McWhorter.*
Carroll et Madison.—*Wm S. Parham.*

REPRESENTANS.
Concordia.—*H. W. Bryan.*
Tensas.—J. M. Montgomery.
Madison.—*Un Whig.*

ST. LANDRY—POUR GOUVERNEUR.			
Wm. Debuys,	514	Johnson,	288
Sparrow,	508	Landry,	292
SENAT.			
Jacques Dupré,	447	Wm Prescott,	325
T. A Cooke,	481	*A. Nerault,*	196
CHAMBRE.			
L. Bordelon,	473	W. Callihan,	309
W. C. Campbell,	443	F. Cullen,	243
B. K. Rogers,	461	E. Gantt,	304
A. Taylor,	541	B. A. Martelle,	80
J. A. Gardner,	449	A. Dejean,	226
		C. Lavergne,	81
SHERIFF.			
P. C. Taylor,	418	*Pierre Roy,*	373
GREFFIER.			
A. Garrigues,	604	J. Pasey,	182

Nota.—Le vote du precinct Deballion n'a pas été compté, le poll n'ayant été ouvert qu'à 11 heures. Le rejet de ces votes ne change en rien le résultat, si ce n'est qu'il diminue les majorités sus-mentionnées; sauf pourtant le vote pour shérif. Si l'on admettait ces votes, Pierre Roy se trouverait élu au lieu de P C Taylor.

MADISON, majorité de De Buys, 19
" de Sparrow, 37

Pour le Sénat, M. Wm. S. Parham, whig, a obtenu 194 voix de majorité sur son compétiteur Selby, Parham sera donc le sénateur du district de Carroll et Madison.

Scott, whig, est élu à la Chambre par 142 voix de majorité. Jackington est élu shérif; Mason, greffier, et Wheeler coroner, tous whigs.

Théatre d'Orléans.

Reprise d'Anne de Bouleyn.

Ce soir la reprise du premier chef-d'œuvre de Donizetti que nous ayons applaudi: la reprise d'*Anne de Bouleyn*, cette création où MLLE CALVÉ a révélé jadis tant d'inspiration dramatique. La Reine aura autour d'elle tous les principaux artistes: MM. Arnaud, Garry, Douvry; et pour rivale dans le cœur d'Henry VIII, MME CASINI, à laquelle le rôle de Jeanne Seymour doit merveilleusement convenir.

THEATRE ST. CHARLES.—Si la population de langue anglaise commence à venir assez régulièrement entendre à la Salle d'Orléans nos chefs-d'œuvre lyriques, la population de langue française de son côté semble ne pas demander mieux que d'aller visiter les théâtres d'outre-Canal. Elle finira par y prendre goût sérieusement; car si le fond même des troupes qui jouent sur les deux scènes anglaises est loin d'être pour elle un attrait, il vient de temps à autre quelque *star*, quelque grand artiste qui mérite son attention et ses applaudissemens. Elle a déjà commencé un peu avec HENRY PLACIDE qui, goûté l'an dernier par quelques amateurs, deviendrait cette année l'objet d'une faveur générale, s'il pouvait consacrer à notre ville plus d'une [illegible] Dimanche, dans la nombreuse chambrée qui [illegible] à l'appel de ce comédien si parfait et si original, on distinguait une foule de spectateurs venus du [illegible] quartier. Et ceux-là, je vous assure, n'étaient [illegible] qui pleuraient, ni qui riaient le moins franchement.

Il y avait de quoi [illegible] jamais artiste n'a eu, à un plus haut degré [illegible] le don de provoquer tour-à-tour les [illegible] et on soit il jouait trois de ses rôles [illegible] Whitehead, l'oncle Sam du *Nabob* [illegible] et l'un des deux Dromio dans *Comedy of Errors* [illegible] La soirée a fini bien tard; [illegible] jouer, en rentrant chez eux [illegible] et cependant [illegible] de la longueur du spectacle. HENRY PLACIDE [illegible] HENRY PLACIDE est sans contredit un des plus [illegible] que l'on puisse voir; il est excellent dans tous les rôles de franc comique; nous ne connaissons pas un valet plus alerte et plus rond. Œil vif, pied leste, allure délibérée, prestesse à la réplique, il a toutes les qualités du valet de comédie; il joue à ravir aussi les personnages à la Dessonville, c'est-à-dire ceux du genre d'Arnal. Il y est toujours amusant au possible et sans monotonie.

Quant à HENRY PLACIDE, nous l'avons déjà dit plus d'une fois, c'est un artiste hors ligne. Intelligence profonde de tous les sentimens et de tous les travers de l'humanité, expression pleine de simplicité et de naturel, geste sans apprêt, diction d'une irréprochable justesse, nuances admirables, mesure parfaite dans tout l'ensemble et dans tous les détails, tout cela constitue le comédien le plus pathétique et le plus jovial, le plus émouvant et le plus drôle, le plus naturel et le plus excentrique, en un mot le comédien le plus varié et toujours le plus vrai qu'on puisse voir: c'est là HENRY PLACIDE! Demandez à tous ceux qui ont suivi le peu de représentations qu'il a données ici; et tous vous répondrons que c'est éloge n'est que la simple vérité. Nous ne savons point, pour notre part, s'il a un égal dans le petit drame sentimental; mais nous sommes certains qu'il n'y a point de supérieur. Dans le reste de son répertoire, il ne craint point la comparaison avec les meilleurs.

Cet éminent artiste a terminé son second engagement hier; et ce sera un regret bien réel pour ceux qui auront manqué l'occasion de l'applaudir. Espérons que son départ n'est pas définitif et qu'il nous reviendra encore une fois cette saison. Nous ne manquerons pas d'annoncer une pareille bonne fortune.

Chronique Locale.

Hier, le Conseil de la première municipalité n'était pas en nombre. Le Conseil doit se réunir demain soir.

COUR DE PAROISSE.—Bress Frelben & Co. vs. N. Benoist. Les demandeurs réclamaient 1o. le paiement de deux billets de $1606 45; et 2o. des dommages-intérêts vu que, suivant eux, le défendeur avait donné une injuste préférence à d'autres créanciers qui avaient été désintéressés à leur détriment.

Le défendeur demande reconventionnellement $2000 de dommages pour avoir injustement été accusé de fraude.

La Cour, écartant l'accusation de fraude et les demandes en dommages, de part et d'autre, condamne le défendeur au paiement de ses deux billets.

COUR CRIMINELLE.—Divers accusés entendent la lecture de leur acte d'accusation.

Thomas Fitzgerald accusé d'avoir volé $600, une montre, &c. chez M. Knox, rue Baronne, a été mis en jugement et trouvé coupable, mais recommandé à la clémence de la Cour.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—James, esclave de M. G. M. Kendall, a été arrêté sous l'accusation d'avoir tiré un coup de pistolet rue Poydras, sur Patrick Maher, avec l'intention de le tuer. Il sera ultérieurement examiné.

Jerry Doyle, ayant été trouvé en possession de saucisses, bœuf, &c. sans pouvoir dire d'où il tenait tout cela, a été envoyé à la maison de travail.

COUR DU RECORDER GENOIS.—Wm. Mary Batchelor, ayant déposé une plainte portant que hier, entre neuf et dix heures du matin, une femme de couleur était entrée chez la déposante, au coin des rues Conti et Marais, en son absence, en avait enlevé un enfant de trois mois. Sur cette plainte, l'officier Trescazes a été mis à la recherche de la femme de couleur, mais sans succès.

Tout porte à croire, d'après les informations prises, que cette femme de couleur qui a enlevé l'enfant n'est arrivée en ville que samedi dernier, venant de la Mobile, et qu'elle y est retournée de suite avec l'enfant.

Cependant on a amené en Cour une femme et une esclave nommée Liddy, habitant la même maison dans laquelle la voleuse d'enfant a logé pendant son séjour en ville. On croit que Liddy sait sur cet événement plus qu'elle ne veut en avouer, et l'on espère l'amener à faire des aveux. Mais, en attendant, la douleur de la pauvre mère est impossible à décrire.

Hier, Cécilia Hernandez a déposé à la Cour de Paroisse une pétition, déclarant qu'elle avait épousé à New-York Carlos F. Hernandez, et qu'elle en avait eu trois enfans; que le 29 décembre dernier, il lui avait enlevé ses trois enfans d'après les conseils d'un ecclésiastique nommé Ildefonso Mendrano; que Hernandez avait vécu, chez cet ecclésiastique, en concubinage avec une Mary McKeon. En conséquence, elle réclame la remise de ses enfans, alléguant que son mari ni le prêtre ne sont des gardiens convenables pour eux. La Cour a ordonné qu'il soit commencé une instance en divorce et qu'il soit alloué à la demanderesse une pension alimentaire.

John Davis, déclare par suite de l'affidavit déjà déposé par lui, que John Smith mourut en cette ville le 14 de ce mois, laissant $1,117 84 et une montre en or; que le 10 du même mois, Mme Catherine Guignard enleva ces valeurs de l'appartement occupé par Smith, au coin des rues Remparts et St. Pierre, et les déposa dans les mains de M. J. Latour. Il déclare en outre qu'il a été fait, par testament, exécuteur testamentaire du défunt et qu'en cette qualité, il avait réclamé ces valeurs de Mme. Guignard; mais qu'elle avait refusé de les lui donner. Il accuse aussi M. Latour d'avoir reçu ces valeurs. Il paraît que Smith avait un enfant à qui il destinait ces valeurs, et que la mère, d'après son dire, les avait prises, craignant qu'elles ne lui parvinssent pas. Mme Guigard a dû donner $1500 de caution pour assurer sa comparution devant la Cour Criminelle. M Latour est déchargé.

Il est arrivé ces jours derniers à la Mobile, un navire anglais, le *Bainbridge*, parti de Liverpool le 18 décembre, mais il n'avait des journaux que jusqu'au 11, et ces journaux ne contenaient rien à ajouter aux nouvelles déjà publiées.

MORTALITÉ AUX ETATS-UNIS EN 1845.—Andrew Jackson, ex-président des Etats-Unis, 8 juin, à l'âge de 78 ans.
Joseph Story, juge de la Cour Suprême, 30 septembre, 65 ans.
Isaac C. Bates, sénateur des Etats-Unis pour le Massachusetts, 16 mars, 65 ans.
John B. Dawson, membre du Congrès pour la Louisiane, 26 juin.
David W. Dickinson, membre du Congrès pour le Tennessee, 27 avril.
John H. Peyton, membre du Congrès pour le Tennessee.
Douglass Houghton, géologiste, Michigan, (noyé.)
Leverett Saltonstall, ex-membre du Congrès pour le Massachusetts, 8 mai, 64 ans.
Henry Ward, D. D., professeur à l'Université d'Harvard, 12 juillet, 81 ans.
James Milnor, D. D., New-York, 8 mai, 70 ans.
Wm. H. Roane, ex-sénateur des E.-U. pour la Virginie 11 mai, 57 ans.
George Morel, grand juge du Michigan, mars, 50 ans.
Wm. W. Cherry, de la Caroline du Nord, 2 mai, 39 ans.
John White, ex-orateur de la Chambre des Représentans au Congrès.
Roger M. Sheerman, Connecticut, 30 décembre, 74 ans.
Joseph L. Tillinghast, Rhode-Island, 30 décembre 1844. (*Tribune.*)

FEUILLETON.

LES FRANCS JUGES.
[Voir l'*Abeille* du 20 au 26.]

LE CONDAMNÉ.

La place du château offrait un aspect extraordinaire.

La foule des spectateurs fourmillait comme un ruban bariolé et mouvant le long des maisons. Les uns, exhaussés sur les bancs de pierre adossés aux murs, défendaient leurs places contre les nouveaux venus. D'autres traînaient hors des hôtelleries de la place des tonneaux vides, des bancs et des escabeaux de bois, et s'en servaient comme de piédestaux. Des lions de pierre des fontaines, aux quatre angles de la place, portaient nombre de curieux. Enfin, les grands tilleuls balançaient leurs branches pliantes sous le poids de nichées d'enfans suspendus au-dessus de la haie d'archers qui empêchait la foule de s'avancer jusqu'au centre de la place.

Là, au milieu, se dressait un échafaud de planches couvert d'une draperie rouge, et un billot se dressait sur l'échafaud. De l'autre côté était un cercueil ouvert. Devant le billot se tenait debout un homme aux formes robustes, auquel un front bas, des cheveux coupés court et des yeux ternes faisaient un visage sinistre. Il était vêtu d'une tunique rouge; ses jambes et ses bras étaient nus, et une lourde hache étincelait dans sa main.

La novice poussa alors un cri d'épouvante.

A ce costume traditionnel elle reconnaissait le bourreau, cette chose qui tue, cet outil hideux et sanglant de la justice humaine.

Au même instant dans la foule courut une sorte de rugissement de satisfaction qui, partant de l'entrée du château, se prolongea par vibrations électriques jusqu'aux derniers anneaux de cette chaîne vivante qui emprisonne les condamnés à mort jusqu'à leur dernier souffle.

Toutes les têtes ondoyèrent; toutes les pensées se rencontraient et tous les regards se tendaient avidement vers l'homme pour qui allait se dénouer d'une façon violente et terrible cette énigme éternellement obscure et émouvante de la vie et de la mort.

Le franc-comte s'était arrêté par un instinct de plaisir cruel. Mais en se retournant et en voyant le visage pâle et effrayé de la novice, il comprit que ce serait une faute de paraître aux yeux de la jeune fille dans l'exercice d'une autorité implacable et d'une justice sanguinaire. Il essaya de passer outre, en parlant bas à un des hommes d'armes chargés de contenir la foule, il vit la haie des archers s'ouvrir devant lui et voulut faire défiler sa petite troupe derrière l'échafaud. Mais en même temps il vit arriver droit à lui le cortège du condamné, et il ne put s'empêcher de reculer, blême et troublé jusqu'au fond de [illegible].

Le condamné n'était pas un homme [illegible]; car il portait le costume d'un seigneur [illegible]. Sa tête était couverte d'une riche toque de velours noir dont la plume blanche ondoyait au vent; sur son pourpoint aussi de velours noir se balançait une lourde chaîne d'or à trois rangs. Il s'avançait calme et grave, écoutant d'un air recueilli les litanies de mort que chantaient autour de lui des moines qui tenaient en main des cierges éteints. Mais lorsqu'il passa devant la novice, elle ne put voir son visage, car il se tournait en ce moment du côté opposé vers un prêtre qui était sans doute son confesseur. On eût vraiment dit qu'il se rendait paisiblement à quelque joyeuse fête où il était attendu.

Quand il eut dépassé l'endroit où se tenait la jeune fille, elle le suivit toujours des yeux avec une ardente [illegible] puis soudain, prise d'une alarme vague, inexplicable, elle se mit à examiner sa démarche calme et [illegible]

[illegible], pensa-t-elle, avait cette tournure svelte [illegible]

[illegible] elle pâlit, sentit un frisson courir dans [illegible] un nom s'éteignit étouffé entre ses lèvres, [illegible] les rênes de sa haquenée.

[illegible] dit-elle encore d'une voix tremblante [illegible]

[illegible] de comprendre chez le condamné un geste [illegible] qu'elle connaissait, un mouvement de tête qui était familier à son souvenir. Elle voulait absolument voir le visage de ce malheureux.

Elle se glissa de cheval, et, forte de sa terreur involontaire, elle courut se joindre aux groupes de chevaliers qui suivaient le cortège, oubliant les regards hardis qui pourraient se fixer sur elle, n'ayant plus qu'une pensée au monde: voir le condamné.

Lorsque le franc-comte se retourna, il ne vit plus qu'Irène qui souriait. La prieure et l'avoué du couvent n'avaient de regards que pour l'échafaud

—Qu'est devenue la novice? s'écria Othon avec violence.

—Les femmes sont curieuses d'émotions, répondit Irène. La belle sainte n'a pas fui, monseigneur: cherchez-là sur l'échafaud qui attend le condamné.

—Raillez-vous, Irène! dit le comte d'un air irrité.

—Regardez! répliqua l'Italienne.

En ce moment, le condamné venait de monter les marches de l'horrible charpente, et, suivant l'usage, le bourreau s'était agenouillé devant lui en disant:

—Seigneur, pardonnez-moi si je défais l'œuvre de Dieu par la volonté des hommes. Pour mon salut, pardonnez-moi si cette main de serf tranche cette tête de noble!

—Maître, je te pardonne; relève-toi, dit d'une voix douce le condamné.

A l'accent de cette voix répondit un cri déchirant, et une femme terrifiée, éperdue, tomba défaillante sur les marches de l'échafaud qu'elle venait de gravir, après avoir repoussé les moines du cortège avec une énergie fébrile.

C'était la novice de Varenholz. En entendant ce cri désespéré, le condamné se retourna; sa figure noble et franche était maintenant bouleversée d'effroi. La novice le voyait enfin. Leurs regards se croisèrent comme deux jets de flamme. Ce ne fut qu'un cri:

—Conrad! Conrad sur cet échafaud!

—Bertha ici! ma fiancée, ô mon Dieu!

Et le gaugrave cacha sa figure dans ses mains. Des larmes tremblaient aux yeux de ce vaillant jeune homme qui avait regardé sans pâlir, et presque avec un sourire sur ses lèvres, les hideux apprêts de sa mort.

Cependant le franc-comte, qui avait voulu rejoindre la novice, arrivait au pied de l'échafaud et avait tout entendu, tout compris.

—C'est donc lui qu'elle aime! s'écria-t-il.

—Conrad flétri devant tous, condamné, assassiné! dit Bertha d'une voix déchirante, en se relevant sur les marches de l'échafaud, rampant sur ses genoux et tendant ses mains vers le bourreau, muet et immobile. Mais il n'est pas coupable! Ne le tuez pas! ne le tuez pas!

—Vous entendez! murmura Irène à l'oreille du comte. Puis s'élançant vers la novice, elle la saisit violemment par le bras et lui dit rapidement:

—Tu veux sauver ton amant, n'est-ce pas, fille des Varenholz? Ce n'est point par des cris et des larmes, ce n'est point en priant cette brute insensible et sanglante que tu parviendras à retarder d'une seule minute l'exécution de ton bien-aimé. Veux-tu que je te montre celui qui peut le sauver?

—Oh! vous êtes bonne! dit Bertha en baisant les mains de l'Italienne. Vous venez à mon aide au moment où je sens que je deviens folle. Oui, mes yeux ne voient plus, ma tête s'égare. J'ai tort, je le sens. Il faut que je sois calme. Je suis calme, allez. Oh! montrez-moi cet homme, que j'embrasse ses genoux, que je le supplie comme on supplie Dieu.

De la main Irène lui désigna le franc comte, en répétant:—Lui seul! lui seul! entendez-vous?

Bertha se releva, les cheveux épars, son voile écarté, serrant son crucifix sur son cœur, belle de pâleur et d'effroi. La foule faisait silence. Des larmes coulaient des yeux des femmes. Un archer voulut repousser la pauvre fille, mais elle le regarda d'un air si résolu et si fier, avec une expression de dignité si émouvante, qu'il recula. Alors elle s'avança jusqu'au franc-comte, qui semblait pétrifié, et saisit par la bride son cheval qui se cabra; mais elle, sans s'épouvanter, lâcha la bride et tomba à genoux en s'écriant:

—Pitié! monseigneur. Grâce pour Conrad! grâce!

Et la voix mourut dans son gosier.

—Relevez-vous, jeune novice, répondit froidement l'Ours de Lippe. Le gaugrave d'Herminsberg a fait lui-même sa destinée. Ses juges l'ont condamné comme traître et rebelle.

—Monseigneur, je ne me relèverai pas sans sa grâce, répliqua Bertha avec l'accent d'une douleur convulsive. Que votre cheval passe plutôt sur mon corps! Conrad est mon fiancé. Je ne sais s'il est coupable ou innocent, je n'élève pas ma voix contre votre justice, je n'attaque pas votre arrêt, je n'accuse personne monseigneur, mais je prie pour lui, mais je l'humilie pour lui au nom de votre vie que j'ai sauvée. Quand je suis venue à votre appel à l'instant ou la lavange allait vous engloutir, je ne vous ai pas demandé, noble comte, si vous étiez un seigneur puissant ou un proscrit, un innocent ou un traître. Vous étiez en danger: je suis venue.

—Ce que vous me demandez est impossible, reprit Othon.

Et d'une voix rude, il cria au bourreau:

—Qu'attends-tu, maître? Touche à ta hache!

Et rejetant son manteau, il découvrit à la multitude le visage sévère et farouche, qui portait si bien le surnom que lui avait donné ses vassaux et ses sujets.

—Bertha! s'écria aussitôt Conrad, ne supplie pas cet homme de sang.

Et il voulut s'élancer vers sa fiancée, qui tremblait de tout son corps, comme une feuille secouée par le vent, en fixant ses yeux égarés sur le comte de Lippe. Mais ce dernier avait fait un signe et déjà

—Qu'on lie les mains du condamné! Bourreau, garde mieux celui qui t'appartient.

Aussitôt les aides de l'homme à la tunique rouge grimpèrent sur l'échafaud et garrottèrent les mains du gaugrave qui frémissait au contact de leurs mains infâmes.

—O monseigneur, dit alors Bertha éperdue et à moitié folle d'angoisse, vous ne serez pas si cruel. Ce n'est point pour assister à un si horrible spectacle que vous m'avez amenée ici. Ce n'est point pour me payer de mon dévouement que vous avez voulu me traîner jusqu'à l'échafaud de Conrad, et faire rejaillir sur ma robe blanche de novice le sang de mon fiancé. Les taches de ce sang ne s'effaceraient jamais, monseigneur, et elles crieraient vengeance contre vous. Mais non, vous êtes humain et vous aurez pitié. Vous êtes jeune et vous ne voudrez pas trancher dans sa fleur la vie de celui que vous avez nommé votre frère. L'heure de mourir n'a pas sonné pour lui. Voyez! il n'est pas courbé par l'âge comme l'arc ployé par l'archer. Sa tête n'est pas encore assez basse pour le sépulcre. Dieu lui a donné la force et la jeunesse, et vous voudriez fermer ces yeux étincelans et glacer cette main prête à combattre pour vous. Vous êtes puissant, monseigneur. Il est beau d'employer son pouvoir à faire grâce comme Dieu!

Elle parlait ainsi avec des sanglots et des pleurs. Le franc-comte restait impassible comme une statue, lorsque le gaugrave s'écria:

—Bertha, je ne veux pas que tu pries cet homme. Respecte la volonté et la prière de celui qui va mourir.

L'Ours de Lippe haussa les épaules.

—Venez, noble Bertha de Varenholz, reprit-il avec calme. Ce n'est pas ici la place d'une fiancée de votre race. Suivez-moi au château de Dethmold. Vous êtes née pour présider comme une reine aux joutes et aux tournois, et non pour vous agenouiller et supplier devant un échafaud. Venez!

Et il lui tendit la main pour l'aider à remonter sur sa haquenée.

Mais Bertha le regarda avec un rire insensé et terrible, et parut se réveiller d'un songe.

—Vous suivre, s'écria-t-elle; prendre comme une reine à des fêtes, pourquoi, quand mon fiancé est là debout devant le billot, prêt à mourir, et qu'il me regardera fuir et l'abandonner! Mais c'est une épreuve, n'est-ce pas, monseigneur! Ou croyez-vous que sous cet habit de novice il n'y ait qu'un cœur insensible et glacé, et que le sang se soit tari dans mes veines! Mais mon visage est donc de marbre! Je ressemble donc à une jeune fille insouciante qui va sourire aux chants des minnesingers, saluer dans la lice l'écharpe brodée de son chevalier et distribuer les prix du tournoi!

Le franc-comte jeta sur elle un sombre regard et répondit:

—Faudra-t-il, noble damoiselle, que j'ordonne à deux archers de vous faire remonter de force sur votre haquenée?

Bertha, au risque de se faire écraser sous les pieds du cheval, se traîna devant Othon, et saisissant une de ses mains l'étreignit en murmurant:—Pitié! pitié! monseigneur, si vous ne voulez pas que je meure.

Mais alors Conrad indigné s'écria:

—Va-t-en, Bertha, éloigne-toi de mon juge; comment oses-tu presser de tes mains pures et saintes la main sanglante de ce bourreau et la baigner de tes larmes! Pourquoi as-tu quitté le couvent de Varenholz! Rentre au plus tôt dans cet asile sacré, Bertha, et que ses murailles soient pour toi un asile inviolable!

—Au château! au château! ordonna l'Ours de Lippe en se retournant vers sa petite troupe, comme s'il n'avait rien entendu.

Mais, à ce mot, le gaugrave d'Herminsberg tressaillit, et comme un lion pris dans un filet de mailles de fer, il fit un effort suprême pour rompre ses liens; il ne put y réussir, son visage devint livide et un regard d'indicible horreur jaillit de ses yeux.

—Au château! répéta-t-il de ses lèvres pâles et tremblantes. Au château! n'y va pas, Bertha de Varenholz. Que ton pied ne se pose jamais sur le seuil de sa poterne! l'air du château de Dethmold est empoisonné. La femme qui entre dans cette tanière de débauches, où la chambre de tortures retentit de criaille douleur et d'imprécations sous la salle des banquets qui étouffe ces cris et ces plaintes avec des chants de buveurs ivres, cette femme est perdue. Tu ne soupçonnes rien de tant d'infamies, toi, Bertha, dont les yeux bleus reflètent l'azur du ciel. Défie-toi de cet homme, ma bien-aimée, de ses promesses même qui ne seront que des mensonges. Je te dirais de le suivre à ce château pour y voir signer mon acte de grâce que tu ne dois pas y aller. Tu crois à la clémence des hommes parce que ton âme est douce et miséricordieuse, mais les démons savent imiter le sourire des anges pour les attirer dans leur piège. N'entre pas une heure, pas un instant, dans le château de Dethmold!

—Oh! je t'obéirai, Conrad, dit la novice en tendant ses mains vers le condamné, tandis que ses yeux le contemplaient fixement comme dans une extase de douleur.

—Le gaugrave n'a jamais été si bavard, observa dédaigneusement le franc-comte, mais je crains qu'il ne se fatigue. Gotteschall, ajouta-t-il en s'adressant au bourreau, mets un bâillon à ce digne seigneur; il ne nous étourdira plus les oreilles.

[illegible] et Conrad n'est [illegible] crosses, tandis que la novice, pressant [illegible] de ses mains son front en feu, regardait le franc-comte avec l'hébétement d'une insensée.

Quelques murmures grondèrent dans les rangs de la foule. Othon fit signe aux archers de la repousser et d'agrandir leur cercle en s'éloignant un peu de lui.

Puis il se pencha vers Bertha et lui demanda d'une voix plus basse:

—Une dernière fois, voulez-vous me suivre au château?

Elle recula avec horreur, et saisissant convulsivement la main de la prieure du couvent de Varenholz, et se plaçant entre elle et l'avoué, elle répliqua:

—Jamais, jamais, monseigneur! je mourrai ici, puisque je n'ai pu sauver Conrad. Sans doute, pour que vous soyez inflexible à ce point, il faut qu'il soit bien coupable. Mais dites-moi donc son crime, monseigneur comte de Lippe! donnez-moi un motif de votre justice. De quel crime l'accuse-t-on enfin, lui qui n'a jamais parjuré son serment, qui a toujours fait l'aumône au souffrant, lui qui a défendu l'opprimé! Sans doute on vous aura trompé.

Et comme le comte se taisait:

—Serait-ce donc votre haine vile qui vous a fait condamner Conrad? continua-t-elle. Mais non, ce n'est pas vous, monseigneur. Vous êtes un juge sévère et non un ennemi. Eh bien! pour que je [illegible] vous méprise pas, que je ne vous [illegible] quel est son crime?

L'Ours de Lippe se pencha de nouveau vers elle, et lui dit:

—Son plus grand crime, belle Bertha, c'est d'être aimé de vous, car je vous aime!

La novice poussa un cri d'épouvante.

—Me parler ainsi devant mon fiancé que vous assassinez, m'insulter ainsi! s'écria-t-elle.

—Ah! mon amour est un outrage, répliqua le franc-comte pourpre de colère. C'est bien.

Et se tournant vers l'échafaud, il dit d'une voix retentissante:

—Prêtre, bénis cet homme qui va mourir! chevalier Walter de Thann, dégradez ce traître et ce rebelle! maître bourreau de Dethmold, brûlez dans ce réchaud allumé les armoiries du gaugrave d'Herminsberg et jetez-en les cendres aux quatre vents!

Le silence de la foule entassée sur la place était si profond qu'il avait quelque chose de formidable et de menaçant.

[*La suite à demain.*]

COMMERCIAL.

Lundi soir, 26 janvier.

COTON.—Environ 4,600 balles ont changé de mains dans la journée; et dans ces marchés les acheteurs ont eu un léger avantage. Nous pouvons coter les cotons inférieurs d'un huitième de cent plus bas.

LE SUCRE est en demande active. Il s'est fait 300 boucauts aux cours précédemment donnés. Les MELASSES sont également recherchées, et 700 barils ont été vendus de 22 1/4 à 22 1/2 cts. le gallon.

Il ne se fait que peu d'opérations dans les articles de l'Ouest. Nous noterons seulement les ventes de 1000 barils farine Ohio à $5. La graisse est en meilleure demande qu'auparavant; 300 fréquins et 400 barils ont été pris au taux de 6 1/8 à 6 3/4 cents la livre. Dans le porc il s'est fait 2,700 barils à des prix un peu réduits.

LE CHANGE continue à être languissant et les cours tendent à fléchir: Sterling 6 1/2 à 7 1/4 prime; France 5.33 1/2 à 5 36 1/4. Le change à l'intérieur n'a point varié.

Nous n'avons entendu parler que d'un seul affrètement aujourd'hui, c'est un navire anglais pour Liverpool qui s'est engagé à prendre du coton à 13/32d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire North Carolina, Drummond, Boston,	J P Whitney & co
Navire Clinton, Manson, Boston,	G W Hynson
Navire Antwerp, Robinson, Londres,	J P Whitney & co
Barque Seboois, Thompson, Boston,	J P Whitney & co
Barque Swan, Snell, Philadelphie,	Harrod, Crabtree & Moody
Brick Tangier, Park, Richmond,	A Kearny & co
Barque Lucinda Maria, Rich, Falmouth et baie Ste Anne,	J W Zacharie & co
Brick Baltic, Sweetzer, Baltimore,	G W Hynson
Brick Forest, Kitching, New York,	G W Hynson
Goel Enterprise, Frazer, Aransas,	Connolly & Wilson
Goel Equity, Place, Matamoros,	A & J Dennistoun & co

ARRIVÉS.

Navire Silas Holmes, Myrick, de New York.
Navire Charlotte, Homer, de Boston.
Navire Concord, Scudder, de Liverpool.
Navire Henry Bliss, Cummings, de Liverpool.
Navire Bea King, Dunn, de Belfast.
Navire Agnes, Bell, de Beaumaris, Galles.
Barque Brahma, Leborgne, du Havre.
Barque Augusta, Danburg, d'Alger.
Barque Nancy W Stevens, Stevens, de New York.
Barque Suwarrow, ———, de New York.
Barque Mary Broughton, Melchor, de Boston.
Steamers Reliance, Moore, de Yazoo City.
Oreline, Johnson, des Opelousas.
Concordia, Thompson, de Vicksburg.
Panola, Kelsey, de Greenwood et Lafiore.
Princess, Sanford, de St Joseph, La.
Wing and Wing, Terrill, de Cincinnati.
Helen, Martin, de la Balize.
Fame, Northrop, de la Balize.
Music, Streck, de Donaldsonville.
Dime, Burbank, de la côte.
Creole, Heirn, de Mobile.

DATES.

New York	janv 16	Liverpool	dec 18
Washington	janv 17	Havre	dec 11
Charleston	janv 20	Mexique	janv 5
Texas	janv 11	Havane	jan 12

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	DE LIVERPOOL.	D'AMERIQUE.
Hibernia, Ryrie	4 janv	1 fév

RENDEZ VOUS A L'EVIDENCE.—ECOUTEZ LA PRESSE DE NEW YORK.
L'extrait suivant est tiré de l'*American*, auquel nous ajoutons notre propre témoignage:
"M. Dalley, qui a récemment inventé le REMEDE MAGIQUE pour les brûlures et échaudures et les maladies cutanées de toute nature, ne l'offre point comme une panacée universelle, il ferait sa fortune, toutefois il cesse de la donner gratis. Quand un remède a produit de merveilleux effets comme le sien, il est temps de faire payer ceux qui ont les moyens. Si la FACULTÉ MEDICALE n'emploie point ce remède dans les cas de brûlures, elle est coupable d'inhumanité. Qu'un médecin voie ce que nous avons vu, et il sera convaincu qu'il n'existe aucun charlatanisme dans ce remède."—N. Y. Express.
N. B.—Il n'existe d'autre REMEDE MAGIQUE véritable que celui qui porte la signature écrite de H. DALLEY sur l'enveloppe de la boîte.
Les apothicaires et marchands de la campagne peuvent en obtenir à des termes libéraux.
Vendu au dépôt du Sud, de Dalley, No. 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. 27 jan—3

Un bienfait à l'humanité.—Le MAGICAL PAIN EXTRACTOR de Connell, ce merveilleux remède reconnu par tous ceux qui en ont fait usage, est le plus étonnant spécifique connu contre toute blessure produite par le feu. Nous garantissons la guérison dans les cas suivans, sous peine de rembourser l'argent: brûlures, éruptions cutanées, écrouelles, scrofules, mal d'yeux, érisipèles, hémorroïdes, &c.
Le véritable remède se trouve au No. 50, rue Poydras.

Nous sommes priés d'appeler l'attention de l'autorité et du public en général à la vente au comptant et à crédit d'ESCLAVES, qui aura lieu aujourd'hui mardi, à midi, à l'Arcade de Banks, par Beard, Calhoun & Co. On peut visiter les esclaves avant la vente.

AVIS.—Les catalogues pour la grande vente de Vins, Liqueurs et Cigares qui commencera le 28 courant dans le passage de l'Arcade de Banks, sont maintenant prêts et l'on peut s'en procurer au bureau des encanteurs No. 8, Arcade Banks. Les Marchands de la ville et de la campagne, les propriétaires d'hôtels et de cafés, feront bien d'assister à cette vente, se composant du plus grand assortiment qui ait jamais été offert en vente à la Nlle Orléans.
BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.
27 jan

Les consignataires par le navire EMILY TAYLOR, de Liverpool, sont requis de faire leur entrée en Douane sous cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics.
27 jan HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1846
UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois et demi pour cent, sur les profits des derniers six mois, a été déclaré, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi 2 février prochain. R. M. DAVIS, Caissier.
27 janv

LE soussigné annonce au public, qu'il a cédé à MM. Minister et José Viosca le fonds de son magasin d'épiceries, situé à l'encoignure des rues St Philippe et Nouvelle Levée. Il prie les personnes qui doivent audit magasin de venir solder le montant de leurs comptes le plus tôt possible, et celles auxquelles il peut devoir de présenter leurs comptes pour en être payées. Le soussigné saisit avec empressement cette occasion pour adresser ses sincères remerciemens à tous ceux qui, depuis 20 ans, l'ont honoré de leur patronage, et pour les prier de le continuer à ses successeurs.
Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1846.
27 jan—6 JOAQUIN VIOSCA

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
LIBRAIRIE DE V. HEBERT—149, rue de Chartres.
ON vient de recevoir à cette librairie, par les derniers arrivages du Havre, les ouvrages suivans:
E. Sue, le Juif-Errant illustré par Gavarni, édition de Paris reliée, E. Sue, le Juif Errant illustré par Gavarni, livraisons de 63 à 66, divers, Magasin Pittoresque, livraisons des mois d'octobre et novembre, du No. 38 à 43 inclusivement; Lacroix, Mystères de la Russie, 1 vol; L. Lurine, Prisons de Paris, 1 vol; A. Boucher, Histoire des Jésuites, 1 vol; Bescherelle, Dictionnaire National; E. Souvestre, Foyer Breton, 1 vol; Marine illustrée, divers, Cours complet d'Agriculture, 18 volumes et un vol. de planches divers, Journal des connaissances utiles, 13 vols; Grand Jeu de Société, pratiques secrètes de Mlle Lenormand, un fort volume et 32 cartes coloriées; Pelet de la Lozère, Précis de l'Histoire des Etats Unis, 1 vol; Œuvres complètes de Chs. Fourier, 6 vols; A. Dumas, Louis XIV et son Siècle, 2 vols; Mystères de l'Inquisition, 1 vol; Beautés de l'Opéra, 1 vol; Maison Rustique, 5 vols; Garnier Pagès, Dictionnaire politique, 1 vol; Chs. Philipon et Louis Huart, la Parodie du Juif-Errant, 1 vol; Michelet, Précis de l'Histoire de France, 1 vol; Ricord, Chinique; Thiers, Histoire du Consulat et de l'Empire; un assortiment considérable d'ouvrages de piété de toutes reliures; livres de médecine, livres d'écoles en anglais et français; livres de chimie, physique, pharmacie; livres pour enfants; livres classiques grecs, français, latins et anglais, &c. &c. 27 jan

EN débarquement du navire Brahma, venant du Havre: 94 caisses kirsch de la marque Yersin et Lecoultre. 21 fromages de Gruyère, même marque, à vendre par DUDOUYT & TEULADE, 13 rue Toulouse.
7 jan

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseille et du Havre:
50 barriques vin rouge de Bordeaux; 80 do vin de Marseille, marque Bergasse; 35 demi barriques vin blanc; 60 quarts eau de vie de Cognac première preuve; 60 caisses eau fleurs d'oranger; en caisses et estagnons; 300 do absinthe 1/2 bouteilles; 100 do absinthe et kirsch, diverses qualités; 95 do cerises et prunes à l'eau de vie; 30 paniers huile de Marseille; 100 do guignolet d'Angers; [illegible] de Bordeaux; 100 000 bouchons fins et ordinaires; 300,000 bouchons pointus; 300 demi boites câpres à l'huile; 50 caisses avec les douze bouteilles vides; Peintures vertes et vernis, à vendre par DUDOUYT & TEULADE, 12 rue Toulouse.
27 jan

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLEANS.
CET établissement, qui n'a pas encore trois années d'existence, a pris un développement rapide sur le plan tracé par ses fondateurs, MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT. Un enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes connus et voués par état à l'enseignement, l'importance attachée à la stabilité du personnel, en prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions académiques du Sud de l'Union.
L'enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la [illegible] des livres.
Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent [illegible] en anglais.
Tous les cours de latin, de grec, d'anglais, de français et des mathématiques [illegible] les jours: ceux des autres branches ont lieu [illegible] semaine.
Le corps enseignant [illegible] des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs [illegible]
[illegible]

BUREAU D'EXPEDITION ET PETITE POSTE.
LE soussigné prévient le public, que dans un but d'intérêt général il a établi une petite poste dans la nouvelle Bourse Commerciale, au coin des rues Saint Charles et Perdido.
Les lettres pour la ville qui seront déposées à ce bureau avant 10 heures du matin seront remises à leur adresse avant midi; celles qui y seront mises avant 4 heures, seront délivrées avant 6 heures du soir.
Les lettres adressées à un point quelconque des Etats-Unis et de l'étranger seront régulièrement expédiées par les voies les plus promptes et les plus sures.
La remise et l'expédition—il sera payé d'avance cinq sous pour chaque lettre, ou dix sous pour trois lettres. Au dessus de ce nombre, il ne sera fait aucune diminution.
Les personnes qui désireraient avoir leurs lettres apportées à leur domicile pourront entrer en arrangemens avec le soussigné.
On se charge, à des prix très modérés, de la remise de toutes circulaires de commerce, ou autres.
Pour plus amples détails, s'adresser au bureau.
26 janv—6 D. BRAVO.

L'ECHO DES FEUILLETONS.
JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois. Ce journal se publie par livraisons; dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres et ornée de vignettes, ouvrage de Humeau Leseuer. Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in 8o ordinaires.
Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont en vente.
Prix de chaque année —Un volume broché $3; reliure simple $4; reliure de luxe $5.
Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $3 par an —avec une jolie gravure de modes, $3 50.

LE JOURNAL DES JOURNAUX.
REVUE Littéraire, paraissant le 1er de chaque mois, publiée par les mêmes éditeurs, le Journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison formant 48 pages grand in 8o est illustrée de deux jolies gravures sur papier chine, œuvres des premiers artistes Français et d'une charmante gravure de modes.
Prix de l'abonnement:—$3 50 par an, avec gravures de modes.

LOUIS XIV ET SON SIECLE.
HISTOIRE Pittoresque et Curieuse de la période de 1615 à 1715, par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 30 formeront un volume; l'ouvrage se composera de deux superbes volumes, contenant la matière de 8 volumes ordinaires, orné d'au moins 130 grands sujets, de 60 gravures à part et d'une foule de vignettes et culs de lampes, etc., etc.
Chaque pamphlet contient deux livraisons.
Directeur M. DE LA PLACE, au Bureau de l'Abeille, rue de Chartres No. 81. 26 jan

ON a besoin dans une pension de Demoiselles, d'une bonne cuisinière. Une française ou une allemande parlant le français ou l'anglais serait préférée. S'adresser au No. 86, rue de la Douane. 27 jan—6

A VENDRE par les soussignés à des prix très modérés, pour du comptant: Jaconats français (haute nouveauté de Dolfus, Mieg & Co.); Jaconats français (haute nouveauté de Grös, Odier & Co.); Bareges, nouveauté, pour robes, Organdi nouveauté pour robes; Batiste d'Ecosse à carreaux et à raies; Echarpes de barege, rayures satinées; Mousseline suisse unie et à raies; Mousseline suisse à carreaux et à fleurs; Gingas fil à petits carreaux; Lasting noir pour souliers; Pique blanc pour gilets; Coutil fantaisie pour pantalons; Cachemir blanc et paille; Toile à draps et Hamburg. Bringas pur fil; Chapeaux de paille pour dames; Foulards tout soie, unis et croisés. D'importations antérieures. Un grand assortiment de bas et chaussons et de marchandises de saison.
27 jan DAVID & CHAPUY, 93 et 95 Chartres

A VENDRE par les soussignés, sur la Levée, en débarquement du navire l'Alesto,
50 barriques vin rouge Bordeaux, Médoc,
25 do vin blanc Sauterne, excellente qualité,
30 barils vinaigre blanc,
250 milliers bouchons fins,
3 do do extra fins,
EN MAGASIN:
30 barriques vin vieux Haut Brion,
30 do do Chateau Latour,
100 caisses Haut Brion 1837,
60 do Lafitte 1834,
50 do Chateau Margaux 1839,
50 barriques vieux St. Julien, pour habitans,
100 caisses cerises, abricots et fruits à l'eau de vie,
50 do liqueurs assorties,
5 demi pipes vieux Cognac,
50 paniers bouteilles vides,
70 caisses sardines de la marque Deffais,
50 paniers huile d'olive de la marque Plagniol,
100 milliers bouchons pointus,
100 do do ordinaires,
100 do do fins.
Prix excessivement modérés.
27 janv—30 J. F. GARNIER FRERES, 145, Chartres

ROBES de bal, riches.—Le soussigné veut clore la vente de son stock de robes et autres articles de bal ou de soirée au prix coûtant. Les personnes qui en ont besoin feront bien de venir les examiner.
27 janv C. M. SIMPSON, 33, Chartres

GINGHAMS RICHES ET NOUVEAUX.—C. M. Simpson, rue de Chartres, No. 33, vient de recevoir 4 caisses de Guinghams d'un goût nouveau et de choix.
N. B. Il recevra sous peu un bel assortiment de nouveaux Bareges, Balzorines, Organdis, Jaconats, et Batistes qu'il offrira en vente à des prix très bas. 27 janv

NOUVEAU COUTIL POUR PANTALONS.—Le soussigné vient de faire l'ouverture de cette d'importation récente, contenant des coutils en fil, du dernier genre de Paris, couleurs et dessins de goût, pour pantalons.
27 janv C. M. SIMPSON, 33, Chartres, encoignure Douane

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

SEL—800 sacs sel commun et fin, de Liverpool, à bord du navire Emily Taylor, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune

SUIF—74 barils suif, en bon ordre pour l'expédition actuellement en débarquement et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas.
27 jan

INDIGO—4 surons de Guatemala, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

RAISINS de Zante, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

TABAC—400 balles Tabac en feuilles Vuelta de Abajo de Cuba, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

CAFÉ DE LA HAVANE—150 sacs café nouveau, de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses blanc, brun et jaune, à vendre en magasin, par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

RAISINS DE MALAGA, en grappes, ayant droit au drawback, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

AMANDES—50 caisses amandes sans coques à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier.
27 jan

BAREGES, BAREGES.—On vient d'ouvrir au No. 22, rue de Chartres, CENT CINQUANTE PIECES BAREGE, du dernier goût, qui seront vendues à 25 pour cent au dessous du prix coûtant qu'on ne peut l'obtenir en ville.
27 jan—6 D. H. HOLMES

CAFÉ—100 sacs café vert prime de Java, en débarquement du navire Franconia, de New-York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée.
27 jan

COGNAC Rochelle—20 quarts, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 jan

VINS d'Oporto, Madère, Ténériffe, Malaga en quarts et demi pipes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune
27 janv

HUILE d'olive—300 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Plagniol, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

RAISINS—1100 caisses, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

GRAINES pour oiseaux—30 sacs à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

GENIEVRE de Hollande—4 pipes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

CIGARES de la Havane—300,000 qualités assorties, et des meilleures marques, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

GINGEMBRE sec et confit, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

AMANDES—12 caisses amères à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

NATTES d'Alicante—40 balles à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

BOUCHONS—80,000 sacs de, 1000 à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

FIGUES—200 tambours, à vendre par B. VALLS, 26, Commune
27 janv

RAISINS de Corinthe—5 boucauts, à vendre par B. VALLS, 26 Commune
27 janv

BOTTES, Souliers et Brodequins—133 caisses en débarquement de la barque Sylphide, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
27 janv

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
IL sera offert en vente publique, au plus bas et dernier enchérisseur, par le Juge de la Paroisse de la Pointe-Coupée, lundi, le sixième jour de Février 1846, à la maison de Cour, en la dite paroisse, à midi, la construction d'une nouvelle levée sur toute la façade des morceaux de terre ci-après désignés, situés en la dite paroisse et faisant face à la rivière Atchafalaya, savoir: sur les sections Nos. 42 et 44, du township No. 1, range 7 Est, appartenant à Andrew Hodge, Junr: sur la section No. 45, du township No. 1, range 7 Est et sur la section No. 2, du township No. 2, range 7 Est, appartenant à A. P. Bigbie.
Le dit ouvrage devra être achevé en trente jours à partir du jour de l'adjudication, sur les lignes fixées par l'inspecteur des routes et levées du district dans lequel les dites terres sont situées, conformément aux règlemens de police de la dite paroisse et aux avis subséquens.
Paroisse de la Pointe-Coupée, 15 Janvier 1846.
REASON CRIPPS, Inspecteur du 1er District.
E. COOLEY, Juge de Paroisse.
26 janv

REÇU par les derniers arrivages de Bordeaux, Marseille et le Hâvre:
150 barriques vin St. Emilion, St. Estèphe, St. Julien, Margaux et Léoville.
75 barriques vin Marseille, Bergasse et Bedford,
100 demi barriques St Julien, St Emilion &c.
100 caisses vin rouge, St. Emilion, St. Julien, Chateau Margaux et Léoville, bouteilles et demi bouteilles,
200 dito blanc, Sauterne et Barsac, en bouteilles et demi-bouteilles,
20 tierçons vinaigre blanc,
2 1/2 pipes eau de-vie,
10 caisses pruneaux,
10 caisses liqueurs, bouteilles et 1/2 bouteilles, 50 caisses absinthe, 20 do Kirsch, 60 do fruits à l'eau de vie, 35 do Curaçao et Maraschino, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 100 paniers huile, 300 damejeannes 1, 2, et 3 gallons, 30 paniers champagne, 200 do anisette, 30 do guignolet, 100 do bouteilles vides, 10 caisses champignons et petits pois, 300 boites et demi boites sardines, 10,000 bouchons, toiles, 1/2 bouteilles et damejeannes, à vendre en magasin par NUMA LACOSTE, 163, Royale

LE soussigné offre à vendre en magasin un grand assortiment des articles suivans, directement importés de Bordeaux et de Marseille:
[illegible] barriques vin ordinaire de Bordeaux, Montferrand,
[illegible] barriques vin vieux Ste. Estèphe,
[illegible] do vin de Marseille,
[illegible] barils vin blanc,
[illegible] barils rum de New York,
[illegible] barils genièvre de New York; 15 do do brandy do
[illegible] pipes genièvre de Hollande,
[illegible] demi-pipes cognac Pellevoisin;
[illegible] barils Monongahela whiskey,
[illegible] do vieux Madère;
[illegible] caisses vin Chateau Margaux; 25 do St. Estèphe, [illegible] St. Julien Médoc,
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—James Graham vs. ses créanciers—No. 24,538. Les créanciers de James Graham sont par le présent notifiés, qu'aujourd'hui, la cession de ses propriétés a été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, lesquels sont requis de s'assembler dans l'office de J. D. Ricardo, notaire public en cette ville, jeudi le 26 février prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable, que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés sont arrêtées, et que M. J. P. Conklin est nommé pour représenter les créanciers absents.
Bureau du greffier 17 janvier 1846
P. LEBLANC, Député greffier.
26 janv—3t en 2d

REÇU par les derniers arrivages de France et de New York et à vendre par les soussignés:
150 pièces Lisados assortis;
80 douzaines Chemises gingas;
50 " Chemises devant toile, bon marché
30 " do do petits plis de mode
100 " do couleur, nouveau genre
300 " Bretelles dans tous les genres, ainsi que foulards, mouchoirs batiste, chaussettes, gants, cravates, écharpes, &c. LOISON & SILVESTRE, 26, rue de Chartres.
26 jan

EN magasin et à vendre par les soussignés:—300 caisses absynthe suisse, 40 do kirsch, 20 do curaçao, 10 dito vermicelli, 10 do eau verte, 150 liqueurs assorties, 20 do tout noyau—250 paniers huile, grandes bouteilles, 150 dito dito 1/2 bouteilles, 50 paniers bouteilles vides, 150 caisses salaisons assorties, câpres et cornichons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 26 Chartres.
26 janv

POUDRE de chasse—D'Eden Park, en barillets, demi et quarts de barillets, garantie l'égale des marques favorites, en vente chez les soussignés, agens de la manufacture. REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas.
26 janv

CONSERVES, papier &c.—1000 boîtes petits pois, 10 boîtes pâtés truffés assortis, 10 caisses papier à lettre français, surfin pour l'étranger, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas.
26 jan

CIGARES—Récemment reçu et à vendre par le soussigné:

40 m. Regalia Mahonesa,		30 m. Regalia Leguria,	
30 " Estrella,		30 " Ios,	
50 " Rionda,		30 " India Cubana,	
25 " Flor de Maria,		150 " Habana,	
15 " Josefita,		35 " Herman Cortez	
35 " Cristo. Colon,		21 " Vengadora,	
16 " M. Gubray,		25 " Palma,	
14 " Coqueta,		8 " Fanny Elssler.	

Aussi—En magasin, une variété d'autres marques réputées, telles que Princes Albert, &c.
REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas.
26 jan

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
300 barils vin blanc, Barsac et Sauterne 15 barriques véritable vin de Chateau-Margaux, 25 barriques vin Haut-Brion, 150 caisses liqueurs fines, assorties 40 caisses au très liqueurs supérieures, assorties, 40 caisses véritable vin de Gruau Larose, 300 caisses vin de diverses marques, 20 caisses raisin de Malaga frais; 40 caisses Curaçao de Hollande 200 caisses cornichons au vinaigre, 100 caisses eau de fleur d'oranger; 40 caisses marasquin; 30 paniers guignolet: 200,000 bouchons, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, Tchoupitoulas.
26 jan

NOURRICE.—Une personne recommandable, qui vient de perdre son enfant, désirerait trouver à se placer en qualité de nourrice. S'adresser aux Nos. 220 et 222, au coin des rues du Quartier et St. Claude. [23 janv

COTON—265 balles en débarquement de la barque Thetis et du brick Paulina, à vendre par J W STANTON, Encoignure Magasins et Lafayette.
26 jan

PORC—144 barils porc mess, 13 barils porc thin-mess, 75 barils prime porc, en débarquement du steamboat General Pike, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
26 jan

FROMAGE—100 caisses Fromage supérieur, en débarquement du steamer Gen. Pike, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 79, rue Tchoupitoulas.
26 jan

WHISKEY Monongahela—40 barils, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas.

GRAISSE—86 barils et 135 barillets excellente graisse ferme, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas.
26 jan

CHANVRE—62 balles chanvre travaillé, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas.
26 jan

TOILE et Corde d'Emballage—400 pièces et 600 rouleaux d'excellente qualité, du Missouri, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas.
26 jan

CHANDELLES de composition—60 caisses chandelles, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas.
26 jan

BEURRE—12 fréquins beurre de Goshen, en débarquement de la barque Rose Standish, et à vendre par ROBERTS & HALL, 73 Magasins.
26 jan

HUILE—10 tierçons huile blanche d'été pour éclairage, en débarquement du navire Franconia, à vendre par ROBERTS & HALL, 73 Magasins.
26 jan

A VENDRE en débarquement du navire Taina venant de Bordeaux, les articles suivans, savoir:
100 barriques vin rouge Montferrand,
40 do do St Estèphe,
40 do do Vieux St Julien,
100 caisses vin vieux rouge, Chateau Margaux et La rose,
100 do do Vieux blanc Haut Sauterne et Haut Barsac,
50 do do do en 24 1/2 bouteilles
50 do Prunes à l'eau de vie,
40 do Abricots do do,
25 do Cerises do do,
50 do Eau de fleurs d'oranger,
40 do Liqueurs supérieures
En débarquement du navire Alesto savoir:
50 barriques vin rouge Montferrand
100 caisses vin vieux rouge, Chateau Margaux et La Rose,
100 do do blanc Haut Barsac et Sauterne,
50 do do do en 24 1/2 bouteilles
150 mille bouchons fins et surfins
Et en magasin—Un assortiment de divers articles de Bordeaux.
23 janv—3 DUBUCH, 77, St Louis entre Royale et Bourbon

NOUVEAUTÉS par liquidation. J. DELOUVRE, recevant les affaires en nouveautés et désirant [illegible] d'annoncer aux dames et au public en général [illegible] au prix de facture, [illegible] pour dames et enfans, cachemirs et [illegible] écharpes [illegible]
24 jan—20 J. DELOUVRE 141, Royale.

IL a été trouvé UNE GROSSE CLEF que l'on pourra réclamer au bureau de ce journal. 24 jan

BILLETS de la Banque des Améliorations, à vendre en lots à la convenance des acheteurs.
24 jan HEPBURN & TURPIN 11 rue Royale

FONDS de la Banque des Citoyens—à vendre par sommes à la convenance des acheteurs par
24 jan HEPBURN & TURPIN 11 rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—Un complet assortiment de cigares de la Havane, à vendre à bon marché pour du comptant, ou pour de bons billets par
24 jan HEPBURN & TURPIN 11 rue Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Taina, Alesto et Amelia de Bordeaux
20 barriques de vin rouge, St. Julien Médoc,
40 do do St Emilion,
EDOUARD LARRONDE, 85, St Louis
24 janv

GOMME blanche triée—6 futailles gomme blanche triée, en débarquement du navire Taina, et à vendre par CHAS. DUFOUR, 11 Conti
24 janv

VIN rouge en barriques—130 barriques vin rouge diverses qualités, à vendre par CHAS. DUFOUR, 11 Conti
24 janv

CHAMBERTIN—50 caisses Chambertin, récemment arrivé et à vendre par CHAS. DUFOUR, 11 Conti
24 janv

COUTILS, MERINOS, &c.
No. 86, RUE DE CHARTRES.
UN superbe assortiment de casimirs légers pour pantalons.
Plusieurs caisses de coutils, haute nouveauté,
60 pièces mérinos, Paturle, Lupin & Co.
Quelques balles cotonnade fantaisie.
Un magnifique choix de piqués pour gilets, et plusieurs autres articles nécessaires à la toilette des messieurs.
Toutes ces marchandises seront vendues au détail comme par le passé. T. F. MINVIELLE.
23 janv—6

Madame F. FRYER,
ENCOIGNURE BIENVILLE ET ROYALE,
VIENT de recevoir par le navire Nashville, du Havre, un grand assortiment de jolis chapeaux de paille et autres, pour le printemps. Aussi de belles mousselines pour robes. Foulards et foulards pour robes, et de la parfumerie fine, qu'elle vendra en caisse. 23 jan

A VENDRE—Une Habitation Sucrière située dans les environs de la Nouvelle Orléans, ayant environ 500 arpens défrichés, quelques arpens en bois debout et prairies, ensemble avec les esclaves, chevaux, mules, bêtes à cornes et instrumens aratoires.
Environ 80 arpens sont plantés de cannes. Cette habitation est renommée pour sa fertilité et le site de la bâtisse est un des plus agréables de l'Etat. S'adresser à S. L. JOHNSON, 17, rue Royale ou à JOSEPH LALLANDE, 106 Poydras
23 jan

DIVERS—125,000 cigares différentes marques Regalia et Millar 100 paniers champagne demi et quarts bouteilles. 50 caisses vin Currier, et Haut Brion, 30 do do St Emilion 30 do do Sauterne, 5 balles bouchons pointus, 10 do do 30 barils madère imitation, 25 do Porto, 2 jarres saucissons de Lyon; 10 caisses sardines grandes boîtes; 5 do do demi boîtes; 30 caisses absynthe, 50 do kirsch; 100 caisses liqueurs demi et quarts bouteilles; 50 do fruits à l'eau de vie; 20 do curaçao, en débarquement et à vendre par R. CARUZAC, 34 Vieille Levée.
23—3

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de Cigares de la Havane, marques de choix, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
23 janv

TABAC en Feuilles—Quelques balles Vuelta de abajo, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée
23 janv

GOMME—5 sacs, venant de Vera Cruz, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
23 janv

SUCRE Havane, blanc et jaune, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée
23 janv

BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLEANS.
Election de deux Capitaines pour le dit Corps.
VU la promotion du capitaine D. Augustin au grade de brigadier général commandant la Légion de la Louisiane;
Vu la démission du capitaine A. Schreiber;
Le Bataillon d'Artillerie se réunira en bourgeois, à l'Arsenal, le 2 février prochain, pour procéder à la nomination des deux places vacantes.
La boîte du scrutin sera ouverte à 9 heures précises du matin et fermée à midi.
L'élection sera présidée par le major, messieurs les lieutenants L. A. Barbarin et P. J. Delpit, juges d'élection, et l'adjudant sous-officier L. Barnard, secrétaire.
Par ordre du major.
24 jan F. SAUTON, adjudant-major.

A. RINCK,
PEINTRE DE PORTRAITS, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il a transporté son atelier rue Bourbon entre les rues de la Douane et du Canal, No. 20.
[illegible]janvier—3m

[illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1846.
DES propositions seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 janvier, pour rebâtir un magasin détruit par l'incendie, dans la rue St Ferdinand, entre les rues Victoire et Levée. JOHN PEMBERTON, Président.
26 jan—4

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, 26 janvier 1846.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette banque aura lieu à la banque même, le lundi, 9 février prochain, de dix heures A M à deux heures P. M.
26 jan—13 RICHARD RELF, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Maritimes de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle Orléans, 20 janvier 1846.
L'ELECTION annuelle des directeurs pour cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, encoignure Camp et Commune, le lundi 2 février 1846, entre 11 heures A. M. et 1 heure P. M.
21 janv GEORGE C LAWRASON, Secrétaire.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS
Nlle-Orléans, 13 janvier 1846
L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année 1846, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 2 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. G. LEGENDRE, Secrétaire.
14 jan—2f en 15 j

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Nlle. Orléans, 10 janvier 1846.
UNE assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Océan, aura lieu au Bureau, No. 45, rue du Camp, lundi, 2 février prochain, pour l'élection de neuf directeurs pour continuer la liquidation des affaires de la dite compagnie.
10 jan—3f CHS. BRIGGS, secrétaire.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle Orléans, le 5 janvier 1846.
L'ELECTION annuelle des Directeurs par les actionnaires, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 2 février prochain, entre les heures de 10 du matin et 2 de l'après midi.
6 jan FRED. FREY, caissier.

OCCASION RARE.
On offre à vendre à des conditions avantageuses, un des plus jolis MORCEAUX DE TERRE aux environs de la ville et à vingt minutes de marche de la Bourse. Ce morceau de terre contient le beaux Terrains, dont six de clef, mesurant ensemble 90 pieds de face, sur 114 de profondeur; les autres 12 mesurant de 30 à 31 pieds, sur 100 de profondeur. Ce morceau de terre qui forme presqu'une île, est le plus élevé sans contredit des environs de la ville, et est établi en jardin, avec à peu près 300 arbres fruitiers. Il y a dessus une bonne maison de quatre appartemens à l'encoignure Prieur et Columbus, cuisine, écurie, puit, &c., le tout en bon état. On peut se faire un très bon revenu pour quiconque voudrait y donner son attention avec un petit capital, et peut bien faire vivre une famille. L'[illegible] une grande famille. Ce [illegible] planade, derrière la propriété de M. Bringier, et est [illegible] par les rues Prieur, Kerlerec, Columbus et Roman. S'adresser à ANTHONY FERNANDEZ.
P. S. On pourrait y faire un magnifique verger, qui donnerait de très belles rentes. 21 jan

A VENDRE—3000 Douzaines de PARFUMERIE, A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.

	Pièce	Douz
CREME DE PERSE fine	10	$1
MOELLE DE BŒUF,	10	1
POMMADE fine,	10	1
surfine,	10	1
de concombre	15	1 50
pots en porcelaine,	35	3 50
au rhum et quinquina,	35	3 50
moelle de bœuf,	35	3 50
graisse d'ours,	35	3 50
graisse d'autruche,	35	3 50
cold cream,	35	3 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,	40	4 50
"	40	4 50
en demi litre,	40	4 50
en quarts de litre,	45	4 50
en huitièmes de litres,	30	1 25
VINAIGRE de rouge,	10	1
OPIAT pour les dents,	20	1 25
EAU DE BOTOT,	$1	9 00
POUDRE pour les dents,	20	2 00
OPONTINE,		6 00
POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux,	50	4 00
BANDOLINE FIXATEUR,	30	
HUILE ANTIQUE,	20	1 75
"	20	1 50
MACASSAR,	30	3
SAVONS,	20	1 50
CREME D'AMANDE AMERE,	40	3 50
de Rose, pour la barbe,	40	
SELENITE, pour teindre les cheveux,	60	5 00
Extrait carré taille, pour mouchoirs,	40	3 50
"	30	3 00
COSMETIQUE,	10	1
"	10	
EAU DE-VIE de lavande, 1/2	20	1 75
Ambrée, litre,	$1	
POUDRE DE RIZ,	20	1
HOUPE,	15	1 75

Dépôt d'huile désoxigénée de Mutel, garantie supérieure, pour les horlogers et mécaniciens.
Constamment en magasin, un grand assortiment de chemises, cravates, parapluies, cannes, bretelles, brosses, peignes, gants, ornemens de coiffure, bourses, éventails, rasoirs, ciseaux, boîtes, mouchoirs, foulards, masques, jouets d'enfans, et beaucoup d'autres articles non détaillés, le tout au plus juste prix.
TH. MOREAU, 151, Royale, encoig. Toulouse et St Charles 26 jan (En face l'Hôtel St Charles)

DENIS COUTEAUD, MARCHAND-TAILLEUR, No. 35 encoignure Vieille Levée et Bienville, a l'honneur d'informer ses amis et le public que s'étant assuré les services de M. Picot, si avantageusement connu [illegible] continuera, comme par le passé, à faire toutes sortes d'habillemens qui sous le rapport de la coupe et du fini ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont des plus modérés.
Il a aussi le plaisir de faire savoir à ses nombreux amis qu'il vendra aux prix les plus réduits, les articles suivans provenant des derniers arrivages d'Europe et du Nord: Paltots, Redingotes, Pantalons, Gilets, Chemises, &c.
19 jan—60

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son bureau rue St. Louis, No. 8, près de la Levée, ayant un vaste emplacement, il se chargera de recevoir en magasinage, toutes sortes de marchandises aux conditions les plus libérales. P. F. COMES.
Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1846.
Références.
MM. J. B. BLACHE, GEORGE PARDOW Jr & Co. CHAS TOWNSEND & Co.
7 jan—1m

AU GRAND LUCULLUS.
RUE TOULOUSE, NO. 20, NOUVELLE-ORLEANS.
De la table à l'Amour
De l'amour au combat.
FELIX BOUSQUET,
A L'HONNEUR de donner avis à ses amis, à messieurs les habitans, avec ou sans famille, ainsi qu'à messieurs les voyageurs, qu'ils trouveront dans l'établissement qu'il ouvrira MERCREDI QUATORZE FEVRIER 1846, une table somptueuse, parfaitement servie, et les mets les plus recherchés.
Des lits neufs et des chambres spacieuses, bien aérées sont d'un confort exquis.
Une table d'hôte sera servie à neuf heures pour le déjeuner et à trois heures pour le dîner.
M. F. B. recevra les commandes pour la ville et la campagne.
En sa qualité de dégustateur, M. F. B. aura une cave des mieux assorties.
Tout respirera chez lui l'ordre et l'abondance, malgré la modicité de ses prix. 13 jan—1m

HOTEL D'ORLEANS,
115 RUE DE CHARTRES.
AVIS—M. GEORGE prévient Messieurs les habitans qu'à partir de ce jour la pension et logement est de $1 par jour, très bonnes chambres, bien garnies et toutes séparées, excepté les chambres de famille, qui sont de $1 25 cents par jour. Pour la pension sans logement, par semaine $4, par mois $16. Comme la confiance du public ne nous a jamais manqué, nous espérons que cela continuera.
Nouvelle-Orléans, ce 20 janvier 1846. 22 jan—1m

AVIS AUX MILITAIRES.
LES membres du YAGER BAND informent respectueusement les militaires de la Nouvelle Orléans, qu'ils se sont formés en corps qui sera connu à l'avenir sous le nom de NEW-ORLEANS BRASS BAND, et que s'étant pourvu d'un bel uniforme, ils seront à même de faire de la musique pour les militaires, les corps civils, les bals, pique-niques et sérénades.
On pourra laisser un mot au magasin de musique de M. John Lindner, No. 47, rue de Chartres, à celui de M. E. Casey, encoignure Douane et Camp, ou chez M. C. H., chef d'orchestre du corps, No. 207, rue Conti, et le corps de musiciens se rendra au lieu et à l'heure qu'on le désirera. Favoir. 21 jan

EN magasin et à vendre par le soussigné:
200 caisses Vin rouge Lafite, Margaux et Gruaud Larose, en bouteilles et en demi bouteilles,
80 caisses vieux Vin rouge Larose et Haut Brion
50000 Bouchons fins,
20 barils vieux Whiskey Monongahela,
10 do Eau de vie de pêches,
1000 demi boîtes Sardines, marque Deffès,
1500 boîtes et demi boites petits Pois,
300 dito Cèpe à l'huile,
16 caisses Fruits assortis, à vendre par
24 jan CHARLES DUFOUR, 11 Conti

EN débarquement de la barque Eleanor
6 caisses coton à coudre, Parguinessen,
2 balles brin blanc à carreaux,
3 do do uni,
3 do serviettes fil, barres bleues et rouges,
A vendre par DUNCAN KENNEDY
24 janv

SEL, par le navire LEANDER,
2,000 sacs gros.
[illegible] sacs fin, à bord et à vendre par
24 jan DUNCAN KENNEDY, 50 Tchoupitoulas

SEL par le navire OSPREY,
3,221 sacs gros,
803 sacs fin, à bord et à vendre par
24 jan DUNCAN KENNEDY, 50 Tchoupitoulas

CLOUS—1000 barils de Boston, à vendre par
13 jan NOBCURRO & FOSBICK, 40, Gravier

THE frais 200 paquets vert et noir, Impérial, Poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses et demi et en boîtes de 6, 12, 13 et 14 livres, à vendre par ROBERTS & HALL, 73, Magasins
24 jan

A VENDRE par le soussigné:
5000 caisses vin de Bordeaux à $2 1/2,
1000 caisses vin de Bordeaux supérieur, de $2 50 à [illegible]
100 caisses absinthe suisse, Sauvajot et Brunneton,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
300 caisses vieux madère,
50 caisses kirsch, (Sauvajot et Brunneton)
3000 boîtes en 1/2 boîtes sardines à l'huile,
150 quarts bouteilles truffes, purée,
2000 paniers anisette à 75,
300,000 capsules à percussion,
500 caisses liqueurs assorties de $5 à $12,
24 quarts pipes Cognac J. J. Dupuy 4me preuve
19 dec S. V. BARRETT, 29 Vieille Levée

A VENDRE—300 barriques vin de Bordeaux
2,000 quarts et tiers de boîtes sardines,
100 quarts de bouteilles truffes,
300 paniers huile (24 onces),
10,000 vins, rouge et blanc
40 barils vieux whisky Bourbon,
50 caisses liqueurs assorties,
500 paniers anisette,
20,000 capsules à percussion, par
6 jan ST. V. BARRETT, 29 Vieille Levée

PEINTURE—Les soussignés, marchands commissionnaires, rue de la Vieille Levée, No. 29, offrent à vendre: 2,300 barillets blanc de plomb de Philadelphie et Cincinnati, les barillets de toutes dimensions et qualités; [illegible] barillets vert permanent et impérial, à l'huile, 10 caisses vert de Paris, extra, à l'huile, 20 caisses chrome vert à l'huile, caisses bleu de Prusse, 30 barils ochre jaune, 40 barils brun d'Espagne, 50 barils rouge Vénitien, 3 barils mastic, 300 caisses verres à vitres, reçus en consignation et à vendre à des prix raisonnables.
W P VREDENBURGH & Co, 29 Vieille Levée
[illegible]

MARCHANDISES SECHES A PRIX REDUITS
[illegible]